



École Cœur-Immaculé-de-Marie

Procès-verbal
SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie
Le jeudi 1^{er} mai 2025, 18h30

PRÉSENCES :

Jean-François Gélinas (parent)
Maxime Gervais (parent)
Andrée-Anne Perron (parent)
Imtiaz Riaz (parent)

Yolaine Tremblay (enseignante)
Anna Saint-Martin (enseignante)
Christiane Lacombe (technicienne au SDG)
Daniela Villani (enseignante)

Gabrielle Bernardin (parent substitut)

Formant quorum sous la présidence d'Andrée-Anne Perron

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Marc-André Sévigny – Direction

MEMBRES ABSENTS :

Nancy Laterreur (parent)
Caroline Gobeil (enseignante)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Andrée-Anne Perron déclare la séance ouverte. Il est 18h31.
Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Andrée-Anne Perron. que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-01). M. Jean-François Gélinas, vice-président du CE, anime la rencontre.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2025
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Annexe XII 2025-2026
6. Calendrier scolaire 2025-2026
7. Bienvenue à la maternelle
8. Entrée progressive à la maternelle 2025-2026
9. Résolution 400\$ Finissants
10. Plan d'effectif 2025-2026
11. Sorties éducatives
12. Nouveaux tarifs au service de garde 2025-2026
13. Points d'information/rapports
 - 13.1. Direction
 - 13.2. Personnel enseignant
 - 13.3. Service de garde
 - 13.4. OPP
 - 13.5. Comité de parents
14. Varia
15. Levée de la séance


Initiales de la présidence


Initiales de la direction



École Cœur-Immaculé-de-Marie

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 FÉVRIER 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Anna St-Martin que le procès-verbal de la séance du 25 février 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvé à l'unanimité (20250501-CÉ-02)

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Il n'y a pas de commentaire

4. PAROLE AU PUBLIC

M. Mamadou Ba Sane est intervenant communautaire scolaire pour le quartier. Il est présent dans les cinq écoles du quartier et fait du référencement de familles auprès d'organismes et de ressources, en fonction de leurs besoins. Il propose d'intégrer le CE au début de la prochaine année, en tant que membre de la communauté. La proposition est accueillie favorablement par les membres du CE.

5. ANNEXE XII

En raison du changement dans la grille matière du nombre d'heures consacré au cours d'arts plastiques et d'art dramatique, le directeur a effectué la procédure standard (annexe 12) pour se conformer aux exigences syndicales. Il y aurait donc un cours d'art dramatique d'une heure au 2 semaines.

6. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

Le directeur présente le calendrier de l'année à venir.

7. BIENVENUE À LA MATERNELLE

La journée du 23 mai en matinée à partir de 9h, les nouveaux élèves de la maternelle pourront vivre une activité d'accueil. Les élèves actuels de maternelle iront au service de garde pour cette période.

IL EST PROPOSÉ par Mme Yolaine Tremblay que cet horaire soit approuvé tel que proposé.

Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-03)

8. ENTRÉE PROGRESSIVE À LA MATERNELLE 2025-2026

M. le directeur explique le calendrier pour la rentrée progressive. Le processus fonctionne bien jusqu'à présent.

IL EST PROPOSÉ par Mme Yolaine Tremblay que la modification à l'horaire pour l'entrée à la maternelle soit approuvée tel que proposé.

Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-04)

9. RÉSOLUTION POUR LE 400\$ AUX FINISSANTS

À chaque année, le CE remet ses frais de civilité au compte 100165-1-51302-845 pour le financement des activités des finissants. Il est demandé, par résolution, de faire un transfert de fonds pour que le montant puisse être utilisé par les parents organisateurs de cette activité.

IL EST PROPOSÉ par Jean-François Gélinas et appuyé par Gabrielle Bernardin, que la résolution soit adoptée tel que déposée.

Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-05)

Initiales de la présidence

Initiales de la direction



École Cœur-Immaculé-de-Marie

10. PLAN D'EFFECTIF 2025-2026

Auparavant, plusieurs services étaient payés directement par l'école. Le Centre de services scolaires (services éducatifs) prend maintenant en charge l'attribution des ressources reconnues. Pour l'année 2025-2026, les services éducatifs fourniront :

- 2 jours de psychoéducation
- 2 jours d'orthophonie
- 1 journée de soutien linguistique
- 2,5 journées d'orthopédagogie
- 5 jours de secrétaire
- 5 jours de concierge
- 5 jours d'employé d'entretien

L'école assumera les frais suivants :

- 5 jours d'éducation spécialisée
- 3,5 jours d'orthopédagogie

Il y a des pertes au niveau des services d'aide à la classe. L'attribution peut bouger selon les besoins dans les groupes. Il y aura l'an prochain de l'aide à la classe assumé par les éducateurs/trices en milieu scolaire, distribuée de la manière suivante :

- 15 heures par classe de maternelle (2 classes)
- 10 heures par semaine par classe de 1^{ère} année (2 classes)

Le CÉ aura à approuver la ventilation des budgets 2025-2026 pour payer les journées de services fournies par l'école lors d'un prochain CÉ.

11. SORTIES ÉDUCATIVES

Le 2 mai (5e) au Biodôme et le 23 mai à la maison théâtre et au Centre des science

Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-CE 06)

12. NOUVEAUX TARIFS AU SERVICE DE GARDE POUR 2025-2026

Mme Christiane explique qu'il y a une légère augmentation (75 sous au total par jour). Le repas dépannage passe de 5,50\$ à 5,75\$. Le cahier de réglementation existant sera acheminé. La journée pédagogique passe de 13\$ à 13,50\$

Mme Christiane explique les activités pédagogiques planifiées.

Il EST PROPOSÉ par Maxime Gervais que les nouveaux tarifs du service de garde soient approuvés.

Adopté à l'unanimité (20250501-CÉ-07)

13. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

13.1. DIRECTION

M. le directeur mentionne qu'un élève a des enjeux financiers (320\$) pour participer à l'activité de sa cohorte au camp. La proposition de défrayer les coûts mentionnés est acceptée à l'unanimité.

M. le directeur mentionne qu'il entame les démarches pour réserver le fournisseur pour la photo scolaire. Des parents sont déçus de la qualité des photographies et du service l'année dernière. M. le directeur va transmettre les commentaires. La compagnie La Boîte blanche sera contactée pour offrir le service. S'il n'est pas à la hauteur, il faudra trouver une autre compagnie. M. Sévigny va faire la demande.

Un code de vie sera proposé et modifié dans le cadre des deux prochains CÉ.

Initiales de la présidence

Initiales de la direction



École Cœur-Immaculé-de-Marie

13.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

Les professeurs évoquent les sorties à venir pour les élèves.

13.3. SERVICE DE GARDE

La semaine des services de garde sera le 12 mai. Un clown (Jimmy stratosphère) viendra faire une prestation au service de garde. Mme Christiane propose de mettre un petit panier à l'accueil du service de garde pour recueillir des petites douceurs pour les éducateurs et éducatrices. Les enfants vont créer des cerfs-volants avec des mots d'appréciation. Plusieurs autres festivités sont au programme.

Dans le cadre de l'infolettre, M Sévigny communiquera de l'information générale concernant la semaine des services de garde.

13.4. OPP

L'OPP ne s'est pas rencontrée cette année.

13.5. COMITÉ DE PARENTS (CSSDM)

Les faits saillants ont été acheminés aux membres.

14. VARIA

Mme Daniela demande une précision au directeur concernant le taux de défavorisation de l'école. M. le directeur mentionne que pour le moment, il n'y a pas de changement.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h13


Présidence


Direction de l'établissement


Initiales de la présidence


Initiales de la direction